

Santé et sport amateur—		
61	Administration	124,100 00
Subventions au bien-être social national—		
62	Administration	72,900 00
63	Octroi, selon les modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, de subventions intéressant le bien-être social national aux provinces et aux organismes de bien-être social, y compris les écoles de service social, et aux particuliers sous forme de bourses d'études et de recherches	500,000 00
GÉNÉRALITÉS		
65	Subventions à des organismes d'hygiène et de bien-être social et à des organismes connexes, selon le détail des affectations	267,750 00
70	Services d'urgence de santé, de bien-être et de formation	4,799,000 00
Rapport à faire des résolutions.		

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que, le mercredi 18 décembre 1963, les heures de la séance soient de midi à une heure de l'après-midi et de deux heures et demie de l'après-midi à sept heures du soir, et que, le jeudi 19 décembre 1963, les heures de la séance soient de onze heures à une heure de l'après-midi, de deux heures et demie de l'après-midi à six heures du soir et de sept heures à dix heures et demie du soir.

A onze heures vingt-quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à midi, suivant l'ordre adopté aujourd'hui.